

RD 955 - Rectification et calibrage de la chaussée - PR 11+315 à PR 13+485

Addendum concernant l'évaluation des incidences du projet
sur les fonctionnalités écologiques

Sommaire détaillé

1-	Objet de l'intervention.....	4
2-	Méthodologie.....	4
2.1	Un raisonnement à différentes échelles.....	4
2.2	Recueil de données.....	4
3-	Analyse fonctionnelle du site.....	4
3.1	Considérations générales.....	4
3.2	Analyse macroscopique.....	5
3.3	Analyse communale.....	6
3.4	Analyse diachronique de la zone d'étude.....	7
4-	Impact prévisible du projet sur les fonctionnalités écologiques.....	7
5-	Conclusion.....	7

Figures

Figure 1 : Etablissement de la méthodologie générale.....	4
Figure 2 : Trame verte identifiée à l'échelle de la communauté de communes "Alpes-Provence-Verdon" (source : Diagnostic territorial, PLUi du Moyen-Verdon).....	5
Figure 3 : Localisation de l'aire d'étude au sein des composantes du SRCE PACA.....	5
Figure 4 : Illustration des coteaux boisés aux abords de la RD955 et d'une ponctuation agricole (Photos sur site : J.C. Delattre et G. Aubin / Naturalia).....	6
Figure 5 : : Parcelles agricoles à proximité du bourg de La Mure Argens (Photos sur site : L. Roussel / Naturalia).....	6
Figure 6 : Le Verdon longeant la RD955 (Photo sur site : T. Croze / Naturalia).....	7
Figure 8 : Évolution du paysage à proximité de l'aire d'étude (encart rouge) entre 1948 et nos jours. (Source : Géoportail).....	7

1- OBJET DE L'INTERVENTION

Le Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence porte le projet de la rectification et le calibrage de la RD 955 sur la section PR11+315 à PR 13+485, située sur la commune de La Mure-Argens. La commune se situe au sud-est du département, à 55 km à l'est de Dignes les Bains, chef-lieu du département.

L'objet de ce présent document est de détailler et d'évaluer les incidences de ce projet sur les fonctionnalités écologiques de la zone à différentes échelles (régionale à locale).

2- METHODOLOGIE

2.1 UN RAISONNEMENT A DIFFERENTES ECHELLES

Afin de répondre aux objectifs fixés, la démarche dite « en entonnoir » a été adoptée. Elle consiste à considérer l'ensemble des éléments de ce diagnostic (ouvrages, taxons, activités anthropiques, habitats...) tout en raisonnant sur une approche spatiale progressive, en réduisant peu à peu la fenêtre d'étude depuis l'échelle régionale jusqu'à l'échelle de l'aire d'étude.

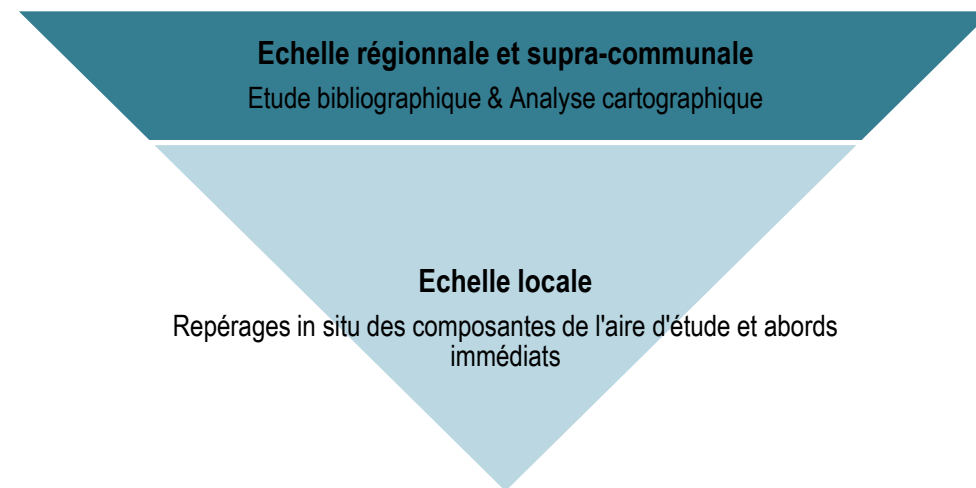


Figure 1 : Etablissement de la méthodologie générale

L'analyse à l'échelle supra-communale met en évidence dans un premier temps les différents types de secteurs et d'aménagements du territoire. On distingue très clairement ainsi les zones anthropisées des milieux naturels. Le contexte fonctionnel de l'aire d'étude est ainsi distinctement observable via les photographies aériennes.

2.2 RECUEIL DE DONNEES

L'objectif est, dans un premier temps, de définir le cadre général dans lequel s'intègre le projet. Il est en effet important de considérer les espaces à enjeux (sites Natura 2000, ZNIEFF etc.) au-delà des limites de l'aire d'étude et ainsi définir les grands ensembles de biodiversité et les principes généraux de connexions : axes de déplacement privilégiés permettant de connecter ces zones entre elles. La cohérence écologique territoriale intègre les espaces limitrophes afin de mieux en apprécier la fonctionnalité paysagère (par exemple : marais – plaine – montagne) afin d'inscrire le projet prévu sur La Mure-Argens (04) dans une dynamique spatiale supra-communale. Ainsi lors de cette étape, les documents émis dans le cadre du SRCE PACA ont été pris en compte.

L'analyse des continuités écologiques a été effectuée à l'aide :

- De l'Occsol (Occupation du sol) ;
- De l'ortho-photographie de la commune ;
- Du SRCE PACA,
- Du diagnostic territorial de la Communauté de Communes « Alpes-Provence-Verdon »
- Du porter à connaissances de la DREAL PACA (zones humides, périmètres d'inventaire, périmètres réglementaires...).

Ainsi, la méthodologie adoptée met en œuvre une analyse sous SIG à partir de l'Occsol (correspond à l'occupation du sol Corine Land Cover, remise à jour par le CRIGE PACA en 2006) qui est rectifié automatiquement sous ArcGis à l'aide de données issues de BD Carto © IGN (bâti, végétation, surface en eau, infrastructures routières, voies ferrées, points de franchissement).

Une analyse diachronique a été menée en visualisant des photos aériennes historiques de la zone d'étude disponibles sur l'outil « Remonter le temps » du site Géoportail de l'IGN.

3- ANALYSE FONCTIONNELLE DU SITE

3.1 CONSIDERATIONS GENERALES

La conservation des populations sur le long terme nécessite, dans l'idéal, que chaque individu puisse se déplacer et/ou se maintenir au sein de son biotope de prédilection. Ce besoin vital est lié à la reproduction, à l'alimentation, la migration, la colonisation de nouveaux territoires par de jeunes individus... Or, l'aménagement, les infrastructures, les ouvrages hydrauliques, l'urbanisation, l'agriculture intensive constituent un nombre croissant de barrières écologiques.

Dans ce contexte la préservation des continuités écologiques, désignant les espaces ou réseaux d'espaces réunissant les conditions de déplacement d'une ou plusieurs espèces, apparaît essentielle.

Ces éléments sont ceux qui, de par leur structure linéaire et continue (tels que les rivières avec leurs berges ou les systèmes traditionnels de délimitation des champs) ou leur rôle de relais (tels que les étangs ou les petits bois), sont essentiels à la migration, à la distribution géographique et à l'échange génétique d'espèces sauvages.

3.2 ANALYSE MACROSCOPIQUE

La zone d'étude est localisée dans les Préalpes du sud et recoupe une petite région naturelle prénommée « les Préalpes de Castellane », composée d'une vaste continuité forestière, structurée par la vallée du Verdon.

D'après le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE PACA), la zone d'étude est incluse dans un **corridor écologique** à préserver ainsi qu'un **réservoir de biodiversité** à préserver (= correspondant à des espaces importants pour la biodiversité) : FR93RS481.

Ce dernier, composé de forêts de conifères, comprend un vaste ensemble boisé des vallées du Verdon jusqu'aux confins des Alpes-Maritimes, soit la partie orientale du département des Alpes-de-Haute-Provence. Globalement cette entité présente une importante naturalité, les principales barrières ou pressions anthropiques se limitant aux routes structurantes du département (RN85, RN202...). Au sein de ces paysages de moyenne ou de haute montagne, les densités de population sont en effet très faibles, laissant place à une couverture forestière importante (PLUi du Moyen-Verdon).

L'aire d'étude longe par ailleurs le Verdon, l'un des principaux réservoirs concernant les eaux courantes. L'état de la fonctionnalité de ce cours d'eau est jugé dégradé par la présence concentrée d'obstacles à l'écoulement notamment au niveau de la commune de Saint-André-les-Alpes avec la présence d'un ouvrage hydraulique. Ce cours est bordé par des milieux rivulaires globalement fragmentés.

Les milieux forestiers

Les milieux ouverts

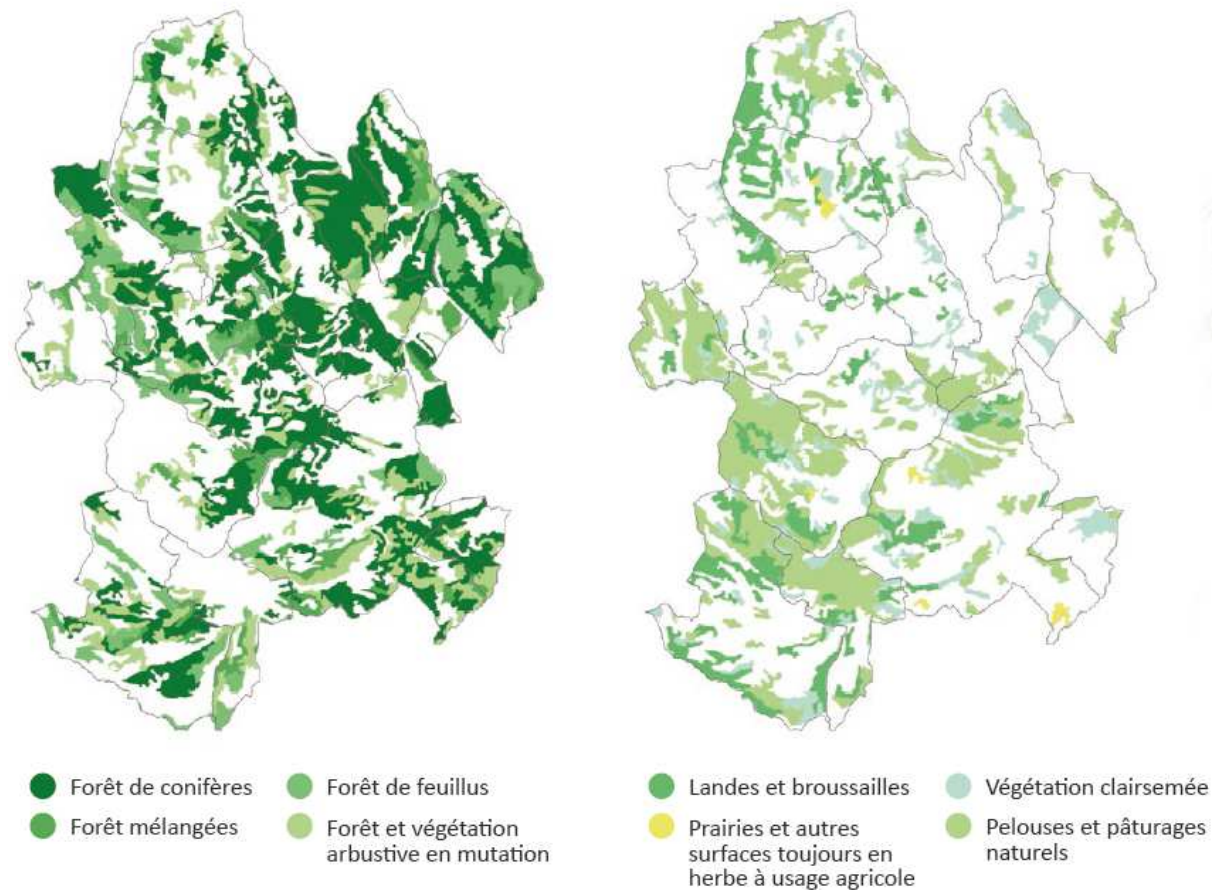


Figure 2 : Trame verte identifiée à l'échelle de la communauté de communes "Alpes-Provence-Verdon" (source : Diagnostic territorial, PLUi du Moyen-Verdon)

Figure 3 : Localisation de l'aire d'étude au sein des composantes du SRCE PACA

3.3 ANALYSE COMMUNALE

A une échelle plus locale, l'organisation des trames est globalement similaire, influencée principalement par la topographie. Les principales composantes peuvent se résumer ainsi :

- Trame verte - coteaux boisés ;
- Trame verte – sous trame agricole ;
- Trames verte et bleue – sous trame boisements hygrophiles du Verdon et de ses affluents.

Trame verte – coteaux boisés

Les espaces boisés dominent largement dès lors que l'on s'éloigne quelque peu du centre de la Mure-Argens. Les forêts, composées principalement de conifères se développent jusqu'aux abords immédiats de la RD955. Ces boisements sont toutefois ponctués de petites parcelles agricoles qui sont maintenues lorsque le relief s'adoucit et que la topographie plus plane le permet (Champ Moutet, Les Blaches...).

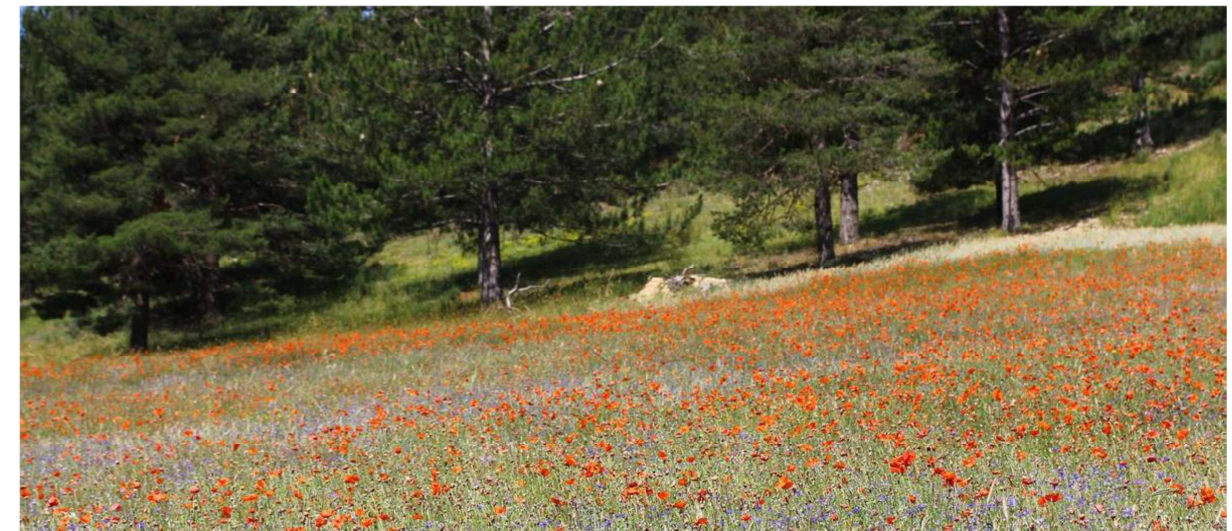


Figure 4 : Illustration des coteaux boisés aux abords de la RD955 et d'une ponctuation agricole (Photos sur site : J.C. Delattre et G. Aubin / Naturalia)

Trame verte – espaces agricoles

Le positionnement actuel des parcelles agricoles est centré aux alentours du bourg de La-Mure-Argens. Le repli de l'espace agricole est en effet particulièrement net sur les versants, là où il est difficile de mécaniser et où les sols sont souvent trop minces. La surface disponible de la sous-trame agricole est finalement restreinte, même si elle s'étend ici de part et d'autre de la RD955. Cette dernière présente des paysages ouverts de prairies et cultures céréalières, où les pratiques extensives participent au maintien d'une biodiversité remarquable.



Figure 5 : : Parcelles agricoles à proximité du bourg de La Mure Argens (Photos sur site : L. Roussel / Naturalia)

Trames verte et bleue – boisement hygrophile

La lecture paysagère montre un caractère largement xérique de la zone d'étude. Quelques ravins ou talwegs la traverse pour rejoindre le Verdon localisé en contrebas de la route. Ces derniers ne se mettent en eau que de manière temporaire lors de forts épisodes pluvieux, en témoigne l'absence de végétation hygrophile associée.

La ripisylve du Verdon est ici très fragmentée, en raison du régime torrentiel de ce dernier et de la topographie accidentée de la zone (absence de terrasses alluviales). Ponctuellement cependant un fin cordon rivulaire se maintient çà et là en fond de vallée ou de talweg, parfois jusque dans l'aire d'étude.



Figure 6 : Le Verdon longeant la RD955 (Photo sur site : T. Croze / Naturalia)

Dans ce contexte, la route **départementale 955** ainsi que la rivière du Verdon constituent une césure dans un continuum boisé ou agricole, d'autant que ponctuellement les zones anthropiques associées (déchetterie, carrière) participent à la dégradation de ces espaces.

3.4 ANALYSE DIACHRONIQUE DE LA ZONE D'ETUDE

Une rapide analyse diachronique, basée sur la comparaison des photographies aériennes de 1948 à aujourd'hui, souligne une faible évolution du paysage (Figure 7). Mis à part l'extension au nord de la commune de La Mure-Argens, l'anthropisation est limitée par le caractère enclavé de la zone entre les pentes du massif à l'ouest et le lit du Verdon à l'est.

Le caractère majoritairement forestier de la zone s'est renforcé avec une fermeture progressive des zones à l'ouest de l'aire d'étude. L'implantation ponctuelle de l'agriculture en fond de vallon a tout de même persisté lorsque la topographie le permet (zones planes). Le tracé de la route n'a pas été modifié depuis 1948.

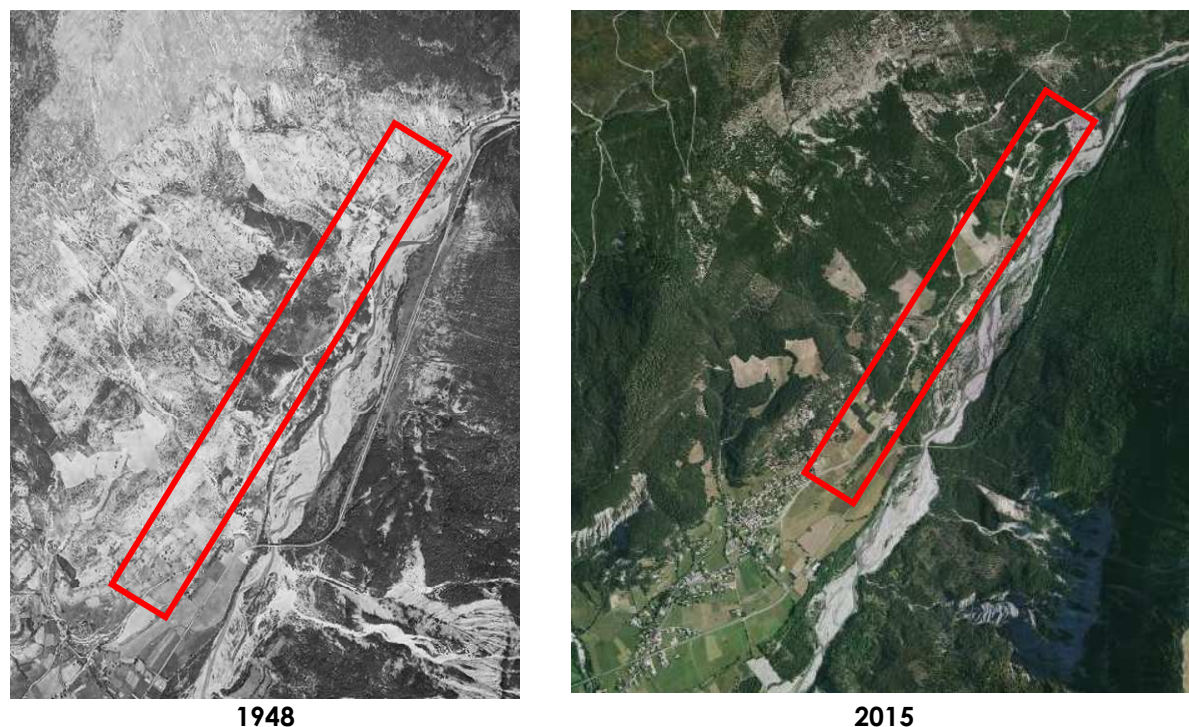


Figure 7 : Évolution du paysage à proximité de l'aire d'étude (encart rouge) entre 1948 et nos jours. (Source : Géoportail)

4- IMPACT PREVISIBLE DU PROJET SUR LES FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES

La présence de massifs forestiers importants aux alentours de l'aire d'étude offre des possibilités de déplacement de la faune au sein de ceux-ci. Cependant, l'implantation ancienne de la RD 955 sur l'axe nord-sud est un obstacle continu pour le déplacement de la faune. Sa présence induit des impacts sur les fonctionnalités écologiques de la zone par :

- une rupture de la continuité écologique de la trame verte ;
- l'isolation des populations de faune.

Toutefois, la proximité de la route avec la rivière Verdon qui présente déjà un obstacle difficilement franchissable, atténue son effet de rupture dans les possibilités de déplacement de la faune du secteur. De plus, les enjeux autour de la faune susceptible d'être affectée par cet ouvrage (mammifères, amphibiens principalement) sont relativement faibles :

- Absence du Campagnol amphibie et du Castor d'Europe ;
- Absence du Crapaud commun et de la Salamandre tachetée.

Le projet de modification du tracé de la route et son élargissement (accotements d'1.3 m de part et d'autre de la route) s'inscrit sur un axe routier dont la présence est ancienne et dont les incidences initiales sont diluées par son implantation le long du Verdon. De ce fait, le projet sur cette route n'engendre pas d'augmentation significative de la fragmentation des corridors écologiques de la zone. La trame verte n'étant pas fortement altérée par ce projet, les incidences sur les fonctionnalités écologiques sont non-significatives.

5- CONCLUSION

La zone autour de l'aire d'étude présente une enclave entre un massif boisé à l'ouest et la rivière Verdon à l'est. Le secteur est majoritairement forestier avec quelques parcelles agricoles dans les zones plus ouvertes. Les fonctionnalités écologiques de la zone sont représentées en majorité par la trame verte au travers de la forêt présente de part et d'autre de la route. La rivière du Verdon participe à la trame bleue de la zone mais est peu présente au sein de l'aire d'étude, mis à part les quelques ravins et talwegs à proximité.

Les impacts du projet sont négligeables sur les fonctionnalités écologiques de la zone. En effet, la route existante constitue d'ores et déjà une césure relative dans les continuités écologiques terrestres au sein de ce secteur sans pour autant remettre en question les fonctionnalités écologiques locales du fait :

- La capacité de franchissement pour la méso et grande faune ;
- la proximité de la route avec le Verdon qui représente déjà un obstacle naturel au sein de la trame verte existante (obstacle uniquement pour les espèces aptères et à faible capacité de franchissement) ;
- la capacité de franchissement sans encombre par la faune volante (chauve-souris ; avifaune ; invertébrés volants).
- la faible ampleur des travaux notamment sur l'élargissement de la route ;